



Carthage Industry Days

«TAKMIL» Règlement

Article I : Dates et lieu

Carthage Industry Days «TAKMIL» aura lieu à Tunis dans le cadre des Journées Cinématographiques de **Carthage (JCC)** les **02, 03 et 04 Novembre 2022**.

Article II : Objectifs

Les JCC souhaitent :

- Permettre à des cinéastes africains et arabes de soumettre leurs films, en phase de post-production, à l'expertise d'un jury international, composé de 03 membres.
- Apporter une aide matérielle à la finition de films africains et arabes en offrant des bourses d'aide à la postproduction proposées par des partenaires du festival.
- Réunir les cinéastes, les producteurs, les financiers et les distributeurs afin de créer des opportunités de Networking durant trois jours successifs.
- Favoriser le partage des expériences et l'échange des expertises à travers des panels et des master class entre les différents acteurs du cinéma Arabe et Africain et les partenaires internationaux.

Article III : Description de l'Atelier

TAKMIL est un atelier d'aide à la post-production de la section **Carthage Industry Days**, organisé par les JCC.

L'Atelier se déroulera sur trois (3) jours pendant lesquels le réalisateur de chaque film sera invité à défendre son projet devant le jury.

Article IV : Critères d'éligibilité des films :

1. Seuls (es) les réalisateurs/ trices de nationalité des pays africains ou arabes sont éligibles.
2. Les films doivent être en phase de postproduction.
3. Les longs métrages de fiction ou les documentaires de création doivent être d'une durée de (60) minutes minimum.
4. Sont acceptés des copies de travail (Rough Cuts) d'au-moins quarante (40) minutes.
5. Les copies soumises au jury devront être sous-titrées en anglais.
6. Un réalisateur ne peut participer à l'Atelier Takmil dans le cadre de **Carthage Industry Days** qu'avec un seul projet.
7. Un producteur peut participer à l'Atelier Takmil de **Carthage Industry Days** avec deux projets au maximum.

Article V : Modalités de sélection

La sélection se fera sous la responsabilité de la direction artistique du Festival. Au maximum 10 projets de longs métrages de fiction et /ou documentaires de création seront sélectionnés.



Article VI : Inscription des Films

La date limite d'inscription des films est **fixée au 31/08/2022** (inclus)

Pour cela, il faut :

- Remplir en ligne le formulaire d'inscription pour **Carthage Industry Days** disponible sur le site des JCC.
- Envoyer aux JCC la copie du projet, par lien Internet, à l'adresse suivante
- Accompagner le lien par l'envoi postal de 2 exemplaires. en DVD ou en Blue-Ray.
- **L'adresse postale pour l'envoi des copies est la suivante :**

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE
Cité de la Culture- Avenue Mohamed V- 1001 Tunis- Tunisie

Les JCC n'ont pas l'obligation de rendre les DVD des films envoyés pour la sélection même si les films ne sont pas sélectionnés.

Article VII : Films Sélectionnés

Les films sélectionnés recevront **une notification le 30 Septembre 2021**. La sélection d'un film doit rester confidentielle jusqu'à l'annonce officielle du programme par la direction artistique des JCC.

Les frais d'expédition des matériaux depuis leur lieu d'origine jusqu'à la direction des JCC sont à la charge des candidats.

Article VIII : Invitations et Accueil

Les JCC prévoient la prise en charge du transport aérien et du séjour du réalisateur pendant **5 jours/4 nuits**.

Article IX : Prix « Bourses d'aide à la finition » et engagements du producteur (s) / trice (es) :

La liste des bourses d'aide et les montants à allouer seront publiés sur le site du festival :

www.jcctunisie.org avant la date de clôture des inscriptions.

1. Les bourses reviennent au producteur (s) / trice (es) du film primé dans leurs totalités.
2. Les films lauréats devront faire figurer la mention obligatoire : «**Carthage Industry Days - Takmil**» en incluant le logo des JCC dans le générique du film et dans tous les documents d'information et de promotion.
3. Le producteur (s) / trice (es) s'engagent à privilégier obligatoirement les JCC pour les premières arabes du film pour les films arabes.
4. Le producteur (s) / trice (es) s'engagent à privilégier obligatoirement aux JCC les premières africaines du film pour les films africains.

Article X. Cérémonie de remise des prix

Une cérémonie de remise des prix de « **Carthage Industry Days** » se tiendra à la fin des travaux des ateliers Takmil.

Article XI : Règle Générale

La participation à «**Carthage Industry Days**» implique le respect du présent règlement et du Règlement général des JCC. La Direction des JCC est seule habilitée à prendre toute décision concernant les points non prévus par le règlement et/ou leur interprétation.